

VILLE DE ROUEN
CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE DE JEUNESSE

PLAN DE FINANCEMENT
(hors taxes et hors Fonds Friches/EPFN¹)

- Union Européenne - Fonds FEDER	400.000 €	
- Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (plafond)	250.000 €	dossier en cours d'instruction
- Etat - Direction Régionale des Affaires Culturelles	70.234 €	réunion DRT juin 05
(20 % de la restauration de la maison de maître uniquement)		
- Etat - Direction du Tourisme -	323.570 €	
(10 % du coût de l'opération)		
- Région de Haute Normandie - FRADT.....	414.858 €	courrier 01/04/04
(15 % du coût de l'opération avec participation maximum de 414.858 €)		
- Département de la Seine Maritime	240.000 €	convention CAR/CG
- Communauté de l'Agglomération Rouennaise.....	640.000 €	courrier 20/06/05
(Fonds de concours)		
- Futur gestionnaire de l'Auberge de Jeunesse	100.000 € ²	
- Ville de Rouen	797.038 € ²	

	3.235.700 €	

¹ volet restauration clos et couvert de la teinturerie Auvray : 900 000€ TTC soit 752 508,36€ HT dont 20% à la charge de la Ville de Rouen (150 502€).

² Compte tenu de la nature de la participation de la CAR sous la forme d'un fonds de concours, le niveau de participation de la Maîtrise d'Ouvrage (Ville + futur gestionnaire) doit être au moins égal ou supérieur au fonds de concours de la CAR.